

La Société des Vétérinaires Fribourgeois et Martin Strebel

M. Messer, Fribourg

Résumé

La Société des Vétérinaires fribourgeois fut fondée le 24 avril 1852 à l'Hôtel des Charpentiers à Fribourg à la Rue de Lausanne 200. Cette fondation a eu lieu à la suite d'une conférence convoquée par le Directeur de la Police cantonale. Cette société déploya d'emblée une certaine activité scientifique. Une personne marqua le début de cette société: Martin Strebel, originaire de Buttwyhl dans le canton d'Argovie. Après ses quatre semestres à l'Ecole vétérinaire de Berne, dirigée alors par le professeur Zangger, il passa brillamment ses examens d'Etat devant la Commission de santé du canton de Fribourg et fut autorisé à exercer sa profession dans le canton de Fribourg selon décision du Conseil d'Etat du 18 octobre 1850. Martin Strebel pratiqua d'abord à Cormondes (Gurmels) puis à Courtepin où il resta 4 ans. De 1854 à 1874 il pratiqua à La Tour-de-Trême dans le district de la Gruyère, en étant également vétérinaire de cantonnement du District de la Veveyse (Vivisbach) puis revint à Fribourg où il est nommé vétérinaire de cantonnement de la Singine (Sense) ainsi que Conseiller de la Direction de Police pour tous les problèmes touchant à la police sanitaire. Martin Strebel fut membre fondateur de la Société des Vétérinaires fribourgeois et son Président durant 31 ans.

Der Verein Freiburger Tierärzte und Martin Strebel

Der Verein Freiburger Tierärzte wurde am 24. April 1852 in Freiburg gegründet. Zu Beginn beschäftigte sich der Verein vor allem mit der Seuchensituation, die auch zur Gründung geführt hatte. An den Versammlungen wurden aber auch Probleme zwischen praktisch ausgebildeten und wissenschaftlich tätigen Kollegen diskutiert. Interessant die Tatsache, dass zu jener Zeit die jungen Tierärzte im Kanton Freiburg eine kantonale Prüfung absolvieren mussten. Seit der Gründung wurde der Verein in der Person von Martin Strebel stark geprägt, der von 1874 bis 1902 auch Präsident des Vereins Freiburger Tierärzte war. Martin Strebel war ein guter Praktiker, beschäftigte sich aber auch mit wissenschaftlichen Fragestellungen sowohl auf Kantons- wie auf Bundesebene. Rasch wurde er über die Landesgrenzen bekannt und seine Publikationen sind noch heute in den Nachbarländern zu finden. Der Verein Freiburger Tierärzte kann auf eine Persönlichkeit wie Martin Strebel als Gründungsmitglied mit Recht stolz sein.

Fondation

La Société des Vétérinaires fribourgeois fut fondée le 24 avril 1852 à l'Hôtel des Charpentiers à Fribourg à la rue de Lausanne 200, actuellement Le Piazza. Cette fondation a eu lieu à la suite d'une conférence convoquée par le Directeur de la Police cantonale. Dans une lettre adressée au Haut Conseil d'Etat le 21 décembre 1854 on peut lire: *«Depuis sa formation trois assemblées générales ont eu lieu, auxquelles la presque totalité des membres prit part. Dans ces réunions on s'est livré à des discussions scientifiques très intéressantes qui servirent à éclairer plusieurs vétérinaires sur des points obscurs de l'art ainsi qu'à concentrer les différentes opinions à cet égard»*.

Cette même missive demande au Haut Conseil d'Etat l'attribution d'un subside pour la création d'une

bibliothèque vétérinaire. *«Malheureusement l'état précaire dans lequel se trouve notre caisse comme aussi le peu d'aisance de la plupart des sociétaires ne nous permettent pas d'alimenter davantage et surtout de la doter de quelques ouvrages de mérite dont nous aurions grand besoin. Nous croyons pouvoir nous abstenir de tout commentaire sur l'utilité qu'une pareille bibliothèque mieux fournie exercerait sur la généralité des vétérinaires fribourgeois»*.

Un subside de Fr. 100.– fut accordé à la Société des Vétérinaires pour l'année 1855. La jeune société organisait le 5 septembre 1859 la Réunion des vétérinaires suisses à Fribourg. Il nous manque hélas aujourd'hui les procès-verbaux de cette époque mais selon cette lettre adressée au Conseil d'Etat on peut déduire que

Jakob Krattinger, vétérinaire à Garmiswil était le premier président de la société et Christian Rufener d'Estavayer-le-Lac le secrétaire. Cette société montra d'emblée une certaine activité scientifique. Elle se réunissait une fois par an le dimanche à 10h ou 10h30 et ceci toujours dans un district différent. Selon les protocoles on peut lire: «*Selon l'usage antique et solennel, à la partie scientifique succéda le banquet traditionnel où la gaîté ne fit pas défaut*» ou «*L'après-midi fut des plus gais. Vu l'état prospère de la caisse il a été décidé de faire sauter quelques bouchons de ce bon vin vaudois. M. Strebel père a eu l'amabilité de nous offrir un verre d'un excellent cru. Discours, chants d'étudiants, rien n'a manqué*» (Protocole du 28 juillet 1895 au Café de la Poste à Fribourg). Martin Strebel était Président de la Société des Vétérinaires fribourgeois à cette époque et il en fut aussi un des membres fondateurs ainsi qu'une personnalité des plus marquantes que nous allons connaître plus en détail.

Martin Strebel (1827–1904)

Martin Strebel (Fig. 1) est originaire de Buttswyl dans le canton d'Argovie où il est né 1827. Après avoir fait ses classes à Soleure il se sent attiré par l'art vétérinaire. Il se rendit donc à l'École vétérinaire de Berne dirigée alors par le Professeur Zangger. Les parents Strebel étant peu fortunés, le jeune étudiant donna des leçons de latin afin de pouvoir payer ses études et subvenir à son entretien. Après avoir achevé les quatre semestres d'études réglementaires il passa brillamment ses examens d'Etat devant la Commission de santé du Canton de Fribourg et fut autorisé à exercer sa profession dans le canton de Fribourg selon décision du Conseil d'Etat du 18 octobre 1850. Une fois diplômé Martin Strebel pratiqua d'abord à Cormondes (Gurmels) puis déménagea à Courtepin où il resta 4 ans. Agé seulement de 23 ans il reconnut bientôt combien de choses il lui restait à apprendre et combien son bagage scientifique était léger. Il devint donc un autodidacte acharné qui se plongea dans des études sérieuses de traités vétérinaires, de périodiques allemands et français ainsi que dans l'observation très précise de chaque cas de maladie.

De 1854 à 1874 Martin Strebel pratiqua à la Tour-de-Trême dans le district de la Gruyère. Les autorités cantonales ayant remarqué les capacités du jeune Strebel, il fut nommé en 1864 vétérinaire de cantonnement du District de la Veveyse (Vivisbach). Durant son activité en Gruyère Martin Strebel a eu à lutter à différentes reprises, soit pendant les années 1870 à 1873, contre les épizooties de fièvre aphteuse. Il avait à surveiller une moyenne de 4000 à 5000 pièces de bétail malade à l'alpage. Aussi fut-il le promoteur de la loi cantonale sur l'assurance du bétail contre les maladies conta-



Figure 1: Martin Strebel (1827–1904). Membre fondateur de la Société des Vétérinaires fribourgeois.

gieuses qui devait y inclure la fièvre aphteuse. Cette loi fut adoptée par le Grand Conseil le 28 février 1874. A La Tour-de-Trême, la maison de Martin Strebel fut souvent le rendez-vous de jeunes vétérinaires et même de professeurs de nos Écoles vétérinaires qui venaient perfectionner leur savoir pratique.

En 1874 Martin Strebel revint à Fribourg et fut nommé vétérinaire de cantonnement de la Singine (Sense) jusqu'en 1903 et également conseiller de la Direction de Police pour tous les problèmes touchant à la police sanitaire. Dans ce domaine il fut très actif et un collaborateur précieux, tout en gardant un sens pratique dans l'élaboration de la législation fribourgeoise concernant la police des épizooties. Je citerai ses instructions sur les maladies contagieuses en 1877, sur l'emphysème infectieux du bétail en 1882, sa monographie du bétail fribourgeois en 1889. Il se consacra également durant 10 ans (1889–1899) à des études sur l'assurance du bétail. Dès 1874 (?) Martin Strebel est Président de la Société des vétérinaires fribourgeois et lui imprime un élan tout particulier. Les procès-verbaux de l'époque nous en donnent la preuve. Dans les protocoles on cite toujours Strebel père. En effet, il a deux fils vétérinaires, membres de la Société: Strebel Adolf à la Tour-de-Trême et Strebel Louis au Mouret. Pour le plaisir je cite quelques passages de ces procès-verbaux: Assemblée du 17 juillet 1898: grande discussion au sujet de la révision de l'art. 119 de la loi sur la police de santé du 2 octobre 1850.

Monsieur Strebel développe sa motion concernant la révision de cet article. Il propose:

- «*que les candidats vétérinaires subissent tous, sans exception, leur examen d'état devant une commission fédérale siégeant soit à Berne soit à Zurich*» (Fribourg était, parait-il, le seul canton où les examens cantonaux étaient maintenus).
- «*que le Conseil de santé cantonal fribourgeois n'admette plus à l'avenir des espèces de candidats qui n'ont jamais franchi le seuil d'une École vétérinaire (comme les Cottier à Charmey et Verdon à St-Aubin) ni ceux qui ont ruiné leurs parents et discrédité les Professeurs de nos Écoles vétérinaires où ils prétendent avoir étudié. M. Strebel fait remarquer que ces nouveaux parvenus (grâce à des protections politiques ou à des relations amicales) sont, une fois brevetés, d'une arrogance incroyable, ils connaissent tout, guérissent toutes les maladies, en un mot, ils se croient infaillibles. Les autres vétérinaires ne sont, à leurs yeux, que des zéros en Suisse*».

L'assemblée a chaleureusement remercié M. Strebel pour sa motion et a décidé à l'unanimité de la transmettre au Haut Conseil d'Etat.

Lors de la 49^{ème} séance des vétérinaires fribourgeois le 23 juillet 1899, M. Strebel s'exprimait en ces mots sur la Société depuis sa fondation: «*M. Strebel constate que pendant la première période, elle s'est vouée à des travaux scientifiques qui ont eu de bons résultats pour notre production agricole. Puis est venue la période du sommeil, pendant laquelle la plupart des membres du corps des vétérinaires fribourgeois ont perdu de vue les intérêts de la Société; Enfin aujourd'hui l'heure du réveil a sonné et une nouvelle ardeur semble animer la Société. Espérons que cette ardeur se manifesterà chez nos jeunes collègues et qu'elle sera de longue durée. Malheureusement, la moitié seulement des vétérinaires fribourgeois sont sociétaires, au grand préjudice des intérêts de la corporation*». A l'assemblée de Romont en 1901 on peut lire: «*M. Strebel père nous lit un travail très complet qui est le fruit de sa longue expérience sur le traitement des hernies ombilicales et inguinales*».

Lors de l'assemblée du cinquantenaire de la Société qui eut lieu le 6 juillet 1902 à Fribourg au Restaurant des Charmettes, M. Strebel père donna lecture d'un historique de la Société pendant les 50 années déjà vécues: «*On doit à l'initiative et à l'activité de la Société un certain nombre de projets de la loi concernant la police sanitaire et le trafic du bétail, entre autre le retrait du canton de Fribourg du concordat pour les vices rédhibitoires, voté par le Grand Conseil en mai 1881, la loi sur l'assurance chevaline contre la morve et le farcin, un projet de révision de la loi fédérale de 1872 sur les mesures à prendre pour combattre les épizooties, enfin l'institution d'une patente pour les marchands de bestiaux*». Lors de cette même assemblée on procède au renouvellement du Comité. M. Strebel père déclare décliner toute réélection à la présidence.

On peut cependant lire: «*Douze bulletins sont distribués et rentrés. Obtiennent des voix Völlmar Samuel, vétérinaire à Morat 7; Strebel père 5. En conséquence Samuel Völlmar est acclamé élu et Martin Strebel est acclamé président d'honneur*».

Le Professeur Noyer, un fidèle de notre Société, fut nommé membre honoraire. Ce dernier porta lors de la partie officielle un toast au vétéran de la Société, Martin Strebel, dont la renommée a passé nos frontières. En 1884 en effet, Martin Strebel en collaboration avec les Professeurs Arloing et Cornevin de l'Ecole vétérinaire de Lyon, commençaient dans notre canton des essais de vaccination du jeune bétail contre le charbon symptomatique. De là son traitement se répandit dans toute la Suisse ainsi que dans quelques provinces de l'Autriche-Hongrie. Toutes les qualités, le savoir et le dévouement à la chose publique ont été reconnus et appréciés non seulement par les confrères de Martin Strebel mais également par les autorités politiques. La Ville de Fribourg le reçoit bourgeois (sur sa demande lui, son épouse et son fils Louis-Antoine) le 27 décembre 1885 et dans le bulletin du Grand Conseil du 4 mai 1886 on peut lire: «*Il est donné lecture du message proposant, vu les éminents et longs services rendus à l'administration depuis plus de 35 ans par Monsieur Martin Strebel, de Buttuy (Argovie), vétérinaire du deuxième cantonnement de la Singine, domicilié à Fribourg, de lui accorder ainsi qu'à son épouse Marie Joséphine Madeleine née Fracheboud et à son fils Louis-Antoine Strebel l'octroi gratuit de la naturalisation fribourgeoise. Accordé*».

En plus de ses fonctions officielles et de sa pratique vétérinaire, Martin Strebel trouvait le temps de s'occuper de questions scientifiques et d'écrire. Il était un auteur très productif, nous n'évoquerons que ses écrits les plus importants:

- En 1871 il reçut lors de la réunion des vétérinaires suisses le prix de la Société pour son travail sur *les maladies rhumatismales du bétail*.
- En 1879 il fonde avec le Professeur Niederhäusern la *Revue des Vétérinaires Suisses* revue qu'il rédigea seul au décès de ce dernier, de 1882 à 1884. Dès 1900 cette revue fut intégrée au *Schweizer Archiv für Tierheilkunde* fondée par MM. les Professeurs Zschokke et Hess. M. Strebel conservera dans cette revue une place de rédacteur.
- En 1880 il est nommé membre correspondant de la Société vétérinaire d'Alsace-Lorraine, de la Société de Vienne en 1885 et de la Société centrale de médecine Vétérinaire de Paris en 1888.
- En 1882 il publie *Le Vétérinaire expert* qui lui vaudra une médaille d'argent aux expositions nationales de Zurich et de Berne.
- Il est membre correspondant de la société protectrice des animaux du Grand Duché de Hessen (Darmstadt 10 décembre 1884).

- Il écrivait également dans le *Journal de médecine vétérinaire de Lyon* (en 1868 déjà) dans *Zeitschrift für Veterinär-Wissenschaft* du Professeur Pütz de Berne (1873–1877). Cette revue devint par la suite *Wochenschrift für Tierheilkunde und Viehzucht* de Th. Adam.
- Il fut également longtemps collaborateur de la *Chronique d'industrie laitière* organe de l'Institut agricole de Fribourg.
- Il collabora aussi à la rédaction de *l'Encyclopédie der gesamten Tierheilkunde und Tierzucht* de Koch. Il traita spécialement la parturition et les maladies graves des bovins.
- Notons encore la conférence sur *La vaccination préventive contre le charbon symptomatique* qu'il donna en 1890 au Congrès agricole de Vienne. Martin Strebel présenta aussi ce sujet au Congrès international des vétérinaires à Berne en 1895.

Nous avons vu que le savoir de Martin Strebel était apprécié au-delà des frontières de notre canton et même de notre pays. En 1889 il est nommé membre d'honneur de la Société des vétérinaires bernois et il eut le même honneur de la part de celle de l'Aube en France. Il refusa des offres de brillants postes mais resta profondément attaché au canton de Fribourg montrant ainsi sa reconnaissance au canton qui lui avait offert l'hospitalité et qui avait su l'apprécier (*Chronique laitière* avril 1904). M. Strebel donna pendant plusieurs semaines des cours sur l'hygiène du bétail à l'Institut agricole de Pérolles à Fribourg.

Martin Strebel est décédé à l'âge de 77 ans (5 avril 1904) à Praroman-le-Mouret.

Lors de l'assemblée du 24 juillet 1904 à Châtel-St-Denis, le Président des vétérinaires fribourgeois s'adressait en ces termes à ses collègues: «*Le vénéré papa Strebel fut le fondateur de notre Société qu'il présida pendant 31 ans consécutifs. Il est à la mémoire de tous avec quelle*

persévérance il travailla ses sujets de différentes natures et avec quelle bonté il s'adressa très souvent à nous qui avons eu le plaisir de le connaître pour nous expliquer une nouvelle découverte qu'il venait de faire. Non seulement il fut très estimé par nous mais aussi par les Sociétés vétérinaires de toute la Suisse, ainsi que de nombreuses sociétés étrangères ont apprécié la haute culture de ce champion de l'art vétérinaire qui avait 53 ans de pratique à son actif. Notre Société peut être fière d'avoir eu comme fondateur un homme d'une pareille capacité».

Revenons brièvement sur la Société des vétérinaires fribourgeois qui fêtera dans quelques mois ses 150 ans d'existence: 28 présidents se sont succédés durant ce siècle et demi à la barre de ce navire. Son activité actuelle est encore toujours dans la ligne de son fondateur Martin Strebel, c'est-à-dire perfectionner son savoir et promouvoir la collégialité et l'amitié. Notre société qui compte actuellement 55 membres ne resta toutefois pas refermée sur elle-même mais participa activement à la vie de la Société suisse des vétérinaires en organisant à plusieurs reprises les journées suisses à Fribourg ou en déléguant ses membres soit au Comité soit dans des commissions de la SVS. Donc, chère Société des vétérinaires fribourgeois: Bon anniversaire et «ad multos annos»!

Sources

Archives cantonales et bourgeoises

Chronique d'industrie laitière et d'agriculture 16 avril 1904 (Organe de l'Institut agricole de Fribourg)

Coupures de presse 1896–1905

Dictionnaire Historique et Biographique de la Suisse 1932

Procès-verbaux de la SVF (dès 1895)

Recherches Urs Imhof

Schweizer Archiv für Tierheilkunde, Nr. 3, 1904

Adresse de correspondance

Dr. Marc Messer, Rte de la Poudrière 43, 1700 Fribourg

Manuskripteingang: 22. Februar 2002

In vorliegender Form angenommen: 30. August 2002